



BY ROWLAND

Licenciements

Merck Serono sommé de rejoindre la table des négociations Page 17

Internet

Le fondateur de Megaupload remporte une manche devant la justice Page 17

SMI
5986,85 -0,16%

Euro Stoxx 50
2157,62 -0,37%

Dollar/franc 0,9661 ↑
Euro/franc 1,2012 ↑
Baril Brent/dollar 92,09 ↓
Once d'or/dollar 1558 ↓

Julius Baer aurait transmis le nom de 2500 employés aux Etats-Unis

> **Droit** La banque zurichoise est dans le viseur des autorités fiscales américaines

> Une lettre apostrophe Eveline Widmer-Schlumpf

Mathilde Farine

Après HSBC et Credit Suisse, Julius Baer aurait donné aux autorités américaines une liste de noms d'employés. Ces derniers – ils seraient 2500 concernés – ont eu de près ou de loin des contacts avec des clients américains de la banque zurichoise, a appris *Le Temps*. Il pourrait s'agir d'employés, ex-employés ou de gérants externes. Au total, Julius Baer comptait 3643 collaborateurs à fin décembre.

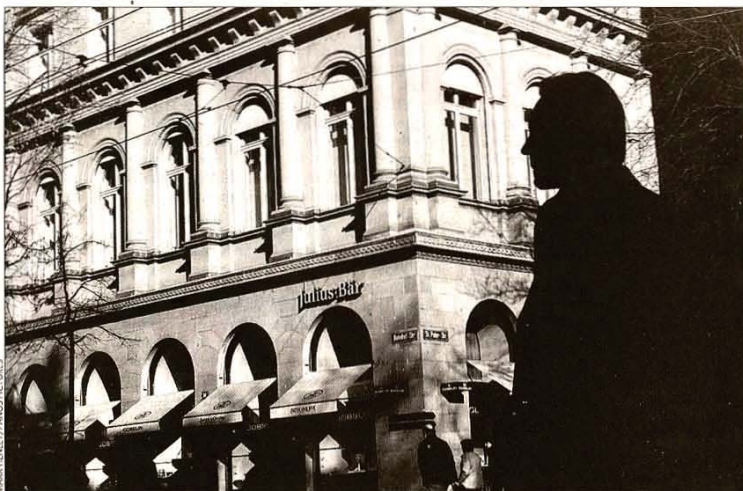
Contactée, la banque n'a pas voulu faire de commentaires. Onze banques, soupçonnées d'avoir aidé des clients à échapper au fisc, sont dans le collimateur des Etats-Unis.

«La Confédération n'a jamais donné aux banques l'autorisation de divulguer des données de clients»

Cette révélation intervient alors que l'établissement a annoncé il y a dix jours être en discussion pour racheter les activités de gestion de fortune de la banque américaine Merrill Lynch.

L'information sur les employés a été donnée par l'avocat Douglas Homung jeudi à Genève. Le juriste s'exprimait sur invitation du collectif «Swiss Respect» qui annonçait sa création aux médias. Cette association de «défense des intérêts suisses» compte une soixantaine de membres et veut attirer l'attention des concitoyens sur la gravité des attaques subies par la Suisse.

L'avocat genevois, qui s'appuie sur trois sources différentes, a adressé une lettre à Eveline Widmer-Schlumpf (lire ci-contre). «La banque Julius Baer a envoyé plus de 2500 dossiers aux Etats-Unis, la



Bâtiment de Julius Baer à Zurich. Au total, la banque comptait 3643 collaborateurs à fin décembre. ARCHIVES

banque HSBC en a envoyé 1100 environ», y écrit-il à la conseillère fédérale chargée du Département des finances.

Douglas Homung avait déjà porté plainte au nom d'un ex-chef juridique de HSBC contre la banque pour avoir transmis son nom aux autorités américaines. Au total sur les onze banques, 10 000 noms ont été transmis, selon lui. Le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (Sifi) ne confirme pas ce chiffre. La porte-parole assure cependant que la Confédération répond à toutes les lettres qui lui sont adressées.

Les banques n'ont pas donné seulement des noms, mais aussi tous les documents et courriers

électroniques émis par la personne dénoncée ainsi que la liste des téléphones effectués par la personne dénoncée depuis la banque aux Etats-Unis, peut-on lire dans le document. Ce qui laisse entendre que les autorités pourraient avoir accès à des noms de clients américains, qui devraient être protégés par le secret bancaire. Interrogée sur ce sujet, la porte-parole du Sifi affirme que «la Confédération n'a jamais donné aux banques l'autorisation de divulguer des données de clients, mais seulement des données de collaborateurs».

L'idée aurait été d'inonder les autorités américaines de documents pour noyer les vraies informations, selon l'avocat. Certaines

des onze banques se seraient ainsi concertées.

Parmi les personnes concernées, toutes n'ont pas été en contact direct avec la clientèle. La lettre mentionne le cas d'une «petite main», qui a fait son apprentissage dans l'une de ces banques avant d'être engagée comme assistante. Dans le cas de HSBC, les collaborateurs ou ex-collaborateurs n'ont pas été informés. Ils ont dû appeler un numéro spécial et vérifier par eux-mêmes quels documents ont été transmis. Dans un autre cas dont *Le Temps* a eu connaissance, le nom de l'employée – n'ayant eu aucun contact avec la clientèle américaine – a été livré parce qu'elle figurait sur un organigramme.

Lettre à Eveline Widmer-Schlumpf

Extraits de la lettre envoyée le 9 juin à la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf par l'avocat Douglas Homung. «Je vous prie de répondre aux questions suivantes:
1. Le Conseil fédéral savait-il, lorsqu'il donne son autorisation sur la base de 271 CPS, que, en réalité, toute une masse de données et de documents serait ainsi communiquée par les banques

bénéficiant de l'autorisation, y compris les données personnelles, les profils, les documents internes établis par les intéressés ainsi que la liste complète de tous les téléphones effectués depuis la banque aux Etats-Unis?
2. Le Conseil fédéral a-t-il ainsi consciemment violé les dispositions de travail actuellement que les entreprises choisissent leurs mandats. Et il y a de moins en moins de candidats qui répondent aux appels d'offres», ajoute Daniel Dorsaz, codirecteur de l'Institut pour l'économie de la construction, une société lausannoise spécialisée dans l'écono-

me du droit d'être entendu et des possibilités de recours, avant que les données ne soient communiquées à l'étranger?
3. Le Conseil fédéral était-il conscient, lorsqu'il donne son autorisation selon 271 CPS, qu'il violait la loi fédérale sur la protection des données?»

Retrouvez l'ensemble du texte sur notre site: www.letemps.ch/eco

Le «plan croissance» passe la rampe au sommet de l'UE

> **Sommet** L'affrontement sur l'intégration renforcée de la zone euro continue ce vendredi

Richard Werly BRUXELLES

«Comme une lettre à la poste...» Il est un peu moins de 20 heures au sommet européen de Bruxelles. La délégation française respire. Le plan européen d'investissement pour la croissance, défendu d'arrache-pied depuis son élection par François Hollande, est sur le point d'être adopté sans difficulté.

Les discussions n'ont pas acheminé sur les chiffres. Les 120-130 milliards d'euros discutés depuis des semaines seront au rendez-vous. L'augmentation de 10 milliards du capital de la Banque européenne d'investissement (BEI) (pour lui donner à terme une capacité d'emprunt de 180 milliards) est sur le point d'être actée. La phase pilote des euro-obligations destinées à financer des projets (en fait, des garanties d'emprunt au secteur privé, gagées sur le budget communautaire) est confirmée à hauteur de 4,5 milliards d'euros.

Angela Merkel, chantre de la discipline budgétaire et des réformes comme meilleure garantie d'un retour de la croissance, a donc pris en compte les exigences de ses partenaires. Reste à en décider la forme: déclaration commune ou annexe au «pacte budgétaire» adopté par 25 pays sur 27 (Royaume-Uni et République tchèque exceptés)? La France s'est dite prête à des compromis.

Et pour cause: l'important est ailleurs. Dans la capacité de ce sommet européen à accoucher, d'ici à sa conclusion ce vendredi en début d'après-midi par un déjeuner des dirigeants de la zone euro, d'un plan et d'un calendrier crédible pour ramener le calme après les appels à l'aide de l'Espagne et de Chypre, et la montée alarmante des taux obligataires italiens. «D'abord la confiance, en-

suite la croissance», résume dans les travées du sommet le député européen conservateur allemand Elmar Brok, proche de la chancellerie.

Demi-succès

Ce «paquet» croissance, en lui-même, ne sera de toute façon pas suffisant. Son montant, qui représente 1% du produit intérieur brut de l'UE, ne suffit pas pour espérer relancer l'économie anémiée des pays en crise. Ensuite, les complications inhérentes aux partenariats public-privé, dans des pays en crise comme la Grèce où l'Etat est en pleine restructuration. Enfin, les difficultés de décaissement pour les emprunts de la BEI et les fonds structurels. L'idée d'une «voie rapide» suggérée par la Commission européenne pour l'adoption et le financement des projets tient donc la route. Le président du Parlement européen, Martin Schulz, a promis, devant les Chefs d'Etat ou de gouvernement, de «déglorifier dans les délais les plus courts». La nomination d'un Commissaire européen chargé de ce dossier serait envisagée.

François Hollande peut se vanter, en milieu de sommet, d'un demi-succès. Reste que le bras de fer continue sur deux terrains politiques: les deux sensibles pour l'Allemagne: l'Union bancaire et l'intégration budgétaire accrue.

● Absent pour raison de santé, le premier ministre grec, Antonis Samaras, a écrit à ses homologues. Il s'engage à «accélérer» les réformes réclamées par ses créanciers, en priorité les privatisations. En contrepartie, il réclame «une série de modifications» au programme, «afin de contrôler le chômage sans précédent en Grèce et d'enrayer la récession dévastatrice que le pays subit depuis cinq ans consécutifs».

LA CRISE DE L'EURO EN DIRECT

- Le blog de nos envoyés spéciaux
- Vidéo. Les enjeux du sommet décryptés par le chef de la rubrique économique
- Analyse. L'équation Monti-Hollande-Merkel

>> Sur Internet
www.letemps.ch



Les prix de la construction ne montent plus, même en plein boom

> **Statistique** L'indice de l'OFS montre une stagnation entre octobre 2011 et avril 2012. La forte demande ne suffit pas à atténuer l'effet concurrence

En dépit d'un volume d'affaires élevé, même très élevé, les acteurs du secteur de la construction ne parviennent pas à augmenter les prix de leurs ouvrages.

Faiblesse des taux hypothécaires oblige, la demande de bâtisses en tout genre atteint pourtant des niveaux record. Dans le résidentiel, par exemple, 45 750 logements ont été construits en 2011 en Suisse, soit 11,5% de plus qu'en 2010.

Fin mai, un sondage de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) indiquait que ses membres prévoyaient un volume de construction en hausse de 8,1% au

Hausse modérée depuis 2 ans



deuxième trimestre, par rapport à la même période en 2011.

Mais ce jeudi, l'OFS a annoncé qu'après deux ans de hausse modérée des prix dans la construc-

tion, ceux-ci ont stagné entre octobre 2011 et avril 2012.

Surenchère compliquée

«La concurrence reste très forte, témoigne Martin Senn, de la SSE. Les chiffres d'affaires sont élevés mais les marges restent serrées.» «Pour autant, il y a tellement de travail actuellement que les entreprises choisissent leurs mandats. Et il y a de moins en moins de candidats qui répondent aux appels d'offres», ajoute Daniel Dorsaz, codirecteur de l'Institut pour l'économie de la construction, une société lausannoise spécialisée dans l'écono-

mie de la construction et la gestion de projet. «Elles pourraient faire des tarifs plus élevés, mais la surenchère est compliquée. Certains entrepreneurs préfèrent parfois dégager peu ou pas de marge sur un projet que de ne pas avoir de travail du tout», poursuit-il.

En 2009, un sondage de la SSE avait mis en lumière ces problèmes de marges: plus de 40% des entreprises sondées déclaraient alors n'avoir qu'une marge comprise entre -2 et 2%. Une sur cinq travaillait à perte, alors qu'une sur quatre affichait une rentabilité supérieure à 4%.

En cause notamment, les critères de sélection des maîtres d'ouvrage. «Ils ont tendance à toujours opter pour le moins cher, au mépris de la qualité. Et il y a toujours un concurrent moins cher», explique Jonas Lang, porte-parole de la SSE.

«Il n'y a pas de logique»

Lorsque Daniel Dorsaz soumet une offre pour le compte d'un client, il y a parfois 30% de différence entre les devis. «Ne cherchez pas de logique, il n'y en a pas», ajoute-t-il.

Dans le détail, le secteur du bâtiment a enregistré une baisse

des prix de 0,2%, alors que les prix du génie civil ont progressé de 0,5%. «Les marges sont généralement un peu meilleures dans le génie civil, car les maîtres d'œuvre sont des entités publiques», souligne Martin Senn.

Servan Peca

En vue

Barclays 16	Megaupload 17
Credit Suisse 15	Merck Serono 17
Glencore 21	Pictet 21
HSBC 15	Qatar Holding 21
Julius Baer 15	Xstrata 21